

CONSEIL MUNICIPAL DE CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

SÉANCE DU LUNDI 12 MAI 2014.

Le Maire de CLÉRY-SAINT-ANDRÉ, certifie avoir convoqué, le six mai deux-mil quatorze, les membres du Conseil Municipal, pour une séance publique ordinaire du Conseil Municipal, qui a lieu le douze mai deux mil quatorze, à dix-neuf heures.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 14 Avril 2014.
- Extension de l'école maternelle publique.
- Quatrième tranche de travaux « Basilique Nord ».
- Décision Modificative Budgétaire.
- Commission Communale des Impôts Directs.
- Convention avec l'OGEC
- Convention avec le Conseil Général du Loiret.
- Vie des commissions municipales.
- Comptes-rendus de diverses réunions intercommunales.
- Informations diverses.
- Questions des membres du Conseil Municipal.

SÉANCE :

La séance est ouverte à 19 h. 00.

Étaient Présents :

- Monsieur Gérard CORGNAC, Maire,
- Monsieur Claude BOISSAY, Madame Sylvie THIERY, Monsieur Alain DIET, Madame Odile BOURGOIN, Monsieur Bertrand HUTTEL, Adjoints au Maire,
- Madame Laurence HUME, Messieurs Alain GRILLON et Daniel ZONCA, Conseillers Municipaux Délégués,
- Mesdames Catherine BURAUULT, Nicole DESSIAUME, Nathalie DUPUIS, Marie HUBERT, Nathalie LAVAL, Brigitte MARTIN, Anne-Sophie MOUZET, Karine SAINTON, Messieurs Grégory BUBENHEIMER, Olivier JOUIN, Gabriel PINSARD, Thierry TELLIER et Philippe de TRISTAN, Conseillers Municipaux.

Était excusé et avait donné pouvoir :

- Monsieur Jean-Pierre LEFEBVRE qui donne pouvoir à Madame Catherine BURAUULT.

Secrétaire de séance :

M

Le procès-verbal de la précédente séance qui a été envoyé à chacun des membres du Conseil Municipal, est évoqué. Aucune remarque n'ayant été apportée, ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1 - Extension de l'école maternelle publique.

Monsieur Bertrand HUTTEL, Adjoint au Maire chargé de l'Action Scolaire, présente au Conseil Municipal l'avancement des études préalables à l'extension de l'école maternelle publique des Bergerêts.

Ces études préalables avaient reprises à l'automne 2013, après que l'Education Nationale ait décidé de l'ouverture effective de la 5^{ème} Classe logée provisoirement dans une salle de classe de l'école élémentaire. Elles se sont déroulées et affinées, en tenant compte des indications exprimées, par le groupe de travail « L.P.E.M. » composé des membres de la commission « Action Scolaire et Petite Enfance » de la précédente

mandature, d'enseignants, de délégués de parents d'élèves élus au Conseil d'Ecole, du D.D.E.N. et d'agents communaux.

Le Conseil d'Ecole Maternelle a également été consulté, en Novembre 2013 et en Février 2014.

De toutes ces démarches de concertation préalable, il en ressortait une demi-douzaine de solutions, non départagées en Mars 2014, tant chacun des scénarii présentait des avantages et des inconvénients. Y compris une solution constructive sur la parcelle privée attenante.

La nouvelle Commission « Action Scolaire », élargie aux enseignants, au DDEN et aux Délégués de Parents d'élèves, s'est réunie le 17 Avril 2014, prioritairement sur ce dossier, afin d'examiner les avantages et inconvénients de chaque solution, et a retenu, de façon unanime, une solution satisfaisante pour tous les objectifs que nous nous fixions. L'objectif d'ouverture à la rentrée de Septembre 2015 reste parfaitement réaliste.

Le Conseil Municipal est invité à valider ce schéma fonctionnel, de sorte que les études puissent s'affiner dans cette direction.

2 - Quatrième tranche de travaux « Basilique Nord ».

Madame Odile BOURGOIN, Adjointe au Maire chargée du Patrimoine, informe le Conseil Municipal, des étapes précédentes de ce dossier.

Trois tranches de travaux de restauration des travées Nord-Ouest (dites travées 1-2-3) ont été réalisées de 2005 à 2009 pour un montant global de 1 073 000 € avec un plan de financement « traditionnel » composé de l'Etat (50%), le Conseil Général du Loiret (44%) et la Commune de Cléry-Saint-André (6%).

Puis, une très importante tranche de travaux au Sud et Sud-Ouest, de 2009 à 2012, pour un montant global de 1 023 000 €, avec un plan de financement exceptionnel de 100% lié à la double inscription de notre Basilique dans le Contrat de Projets Etat-Région, et dans le Plan de Relance par l'Economie, lancé par l'Etat.

La suite des travaux, dictée par les urgences techniques, oblige à s'intéresser à la poursuite des travaux sur la face Nord (travées 4-5-6-7), allant du clocher au chevet.

Ces travaux ont fait l'objet d'un P.A.T. (Projet Architectural et Technique) en 2011 rendant possible le lancement des consultations d'entreprises. L'estimation de ces quatre tranches de travaux est estimée à 2 250 000 €

A noter que la prochaine tranche de travaux, la plus urgente, sera la partie haute des travées 4 et 5 réunies, estimée à 660 000 € TFC. Il s'agira de la tranche ferme du marché public. Les trois autres tranches constitueront les tranches conditionnelles du marché public.

L'Etat, après intervention de la précédente Municipalité, a accepté, pour ces travaux, de maintenir son taux de financement à 50% du HT. Le Conseil Général du Loiret, quant à lui, n'a pas remis en cause son soutien conséquent à l'édifice, mais n'a pas formalisé son accord, à ce jour.

Afin de ne pas perdre de temps pour cet important dossier, il sera proposé, ce jour, une décision modificative budgétaire autorisant des premières dépenses (préalables aux travaux) en attendant la budgétisation intégrale qui interviendra après validation effective de la subvention départementale. Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à débloquer la seconde partie de la mission de maîtrise d'œuvre de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques, Régis MARTIN, suivant le P.A.T. de 2011, pour un montant de 29 813, 90 € TTC et pour son co-traitant, Pascal ASSELIN, Vérificateur des Monuments Historiques, pour un montant de 8 853, 14 € TTC et autoriser Monsieur le Maire, à lancer la procédure de consultation des entreprises pour ce marché public. A ce stade, Monsieur le Maire n'est pas autorisé à attribuer, ni notifier les marchés, puisque le budget n'est pas disponible pour le moment.

La Commission « Patrimoine et Culture », lors de sa réunion du 29 Avril 2014, a examiné en détail, les éléments de ce dossier et s'est rendue sur place.

Le Conseil Municipal est invité à valider chacune de ces propositions.

3 - Décision Modificative Budgétaire.

Monsieur Alain DIET, Adjoint au Maire chargé des Finances, présente au Conseil Municipal, une première décision modificative budgétaire de l'année, qui réajuste le budget primitif 2014 voté le 1^{er} Février 2014 avec plusieurs imprécisions liées au début de l'année civile. Cette décision modificative a aussi pour objectif d'impulser la ligne directrice souhaitée par la nouvelle Municipalité.

Cette décision modificative du budget a été travaillée en Commission « Finances » lors de sa réunion du 7 Mai 2014.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		OBJET	MONTANT en €
CHAPITRES	ARTICLES		
11		CHARGES A CARACTERE GENERAL	0,00
12		CHARGES DE PERSONNEL	0,00
65		CHARGES DE GESTION COURANTES	
	6554	- Participation à la Crèche	-18 102,40
	65737	- Participation Pays Val Sud	480,00
	6574	- Subvention SPA de Chilleurs Aux Bois	-34,10
	6574	- Subvention Mission Locale Orléanais	24,50
	6574	- Valorisation du Marché Hebdomadaire	4 800,00
66		CHARGES FINANCIERES	0,00
67		CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00
68		DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	40 400,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			27 568,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		OBJET	VARIATION en €
CHAPITRES	ARTICLES		
	7311	CONTRIBUTIONS DIRECTES	22 266,00
	7411	DOTATION FORFAITAIRE (DGF)	-16 267,00
	74121	DOTATION DE SOLIDARITÉ RURALE DSR	13 569,00
	74127	DOTATION NATIONALE DE PERÉQUATION	10 706,00
	74833	COMPENSATION CVAE-CAE (Anc TP)	-571,00
	74834	COMPENSATION TF	-1 544,00
	74835	COMPENSATION TH	-591,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			27 568,00

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT EST AINSI ÉQUILIBRÉE.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			OBJET	MONTANT en €
CHAPITRES	ARTICLES	OPERATION		
23	2315	93	ECLAIRAGE PUBLIC	3 000,00
23	2313	147	CAVES ANCIENNES	-725,95
21	2188	168	RÉHABILITATION DU GYMNASE	1 800,00

23	2313	173	CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR	2 900,00
21	2188	179	VIGNE MUNICIPALE	1 000,00
23	2313	192	LOCAUX PÉRISCOLAIRES	39 000,00
23	2315	196	REPROFILAGE DE VOIRIE	53 540,09
21	2138	199	ACQUISITION DE L'EX-CENTRE DE TRI	2 245,86
21	2188	202	RESTAURATION CENOTAPHE LOUIS XI	-20 000,00
23	2313	205	BASILIQUE NORD	60 000,00

TOTAL DEPENSES	142 760,00
-----------------------	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT			OBJET	MONTANT en €
CHAPITRES	ARTICLES	OPERATION		
13	1322	168	REHABILITATION GYMNASSE / C. G	91 469,00
13	1321	202	RESTAURATION CENOTAPHE / ETAT	-7 505,00
13	1323	202	RESTAURATION CENOTAPHE / C.G	-6 604,00
13	1321	205	BASILIQUE NORD / ETAT	25 000,00
28			DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	40 400,00

TOTAL RECETTES	142 760,00
-----------------------	-------------------

LA SECTION D'INVESTISSEMENT EST AINSI ÉQUILIBRÉE	0,00
---	-------------

Outre les ajustements budgétaires, il apparaît ici une réorientation claire en faveur de la voirie communale où plus de 53 000 € ont pu être dégagés pour abonder les 25 000 € déjà votés dans le budget primitif. Pour impulser durablement cette priorité municipale, il est proposé également de modifier l'intitulé de l'opération 196 initialement dénommée « reprofilage de voirie communale », afin de la renommer « plan pluriannuel d'investissement en faveur de la voirie communale », qui serait ainsi présent chaque année du mandat, dans le budget communal.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces ajustements budgétaires et sur cette impulsion donnée à l'investissement en faveur de la voirie communale.

4 - Propositions pour la composition de la Commission Communale des Impôts Directs.

Monsieur Claude BOISSAY, Premier Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal, la liste des trente-deux contribuables de la Commune de Cléry-Saint-André qui seraient proposés aux Services Fiscaux pour que ceux-ci établissent la liste des membres de la Commission Communale des Impôts Directs de Cléry-Saint-André.

Il convient de rappeler quelques éléments préalables à cette élection. Les Services Fiscaux nous demandent de proposer trente-deux noms de contribuables de Cléry-Saint-André. Parmi ces trente-deux, quatre doivent être propriétaires de bois et quatre doivent être domiciliées hors Commune.

Nous avons obtenu l'accord des contribuables pressentis avant de délibérer sur leur nom. Parmi ces trente-deux contribuables, seuls seize seront sélectionnés par les Services Fiscaux pour être effectivement membres de cette commission. De plus, parmi les seize retenus, huit seront membres titulaires et huit seront membres suppléants.

Une fois ces modalités précisées, il convient de délibérer sur la liste proposée ci-après :

1) Catégorie des contribuables de la Commune de Cléry-Saint-André :

<i>Membres proposés :</i>		<i>Profession :</i>	<i>Adresse :</i>
GUENON	Rémy	Retraité de l'artisanat	45 rue du Maréchal-Foch
DIET	Alain	Retraité Banque Finances Conseil	93 chemin du Bréau
BOUCHETTE-RÉAU	Edwige	Assistante de gestion et secrétariat	24 rue des Maisons-Rouges
DOUBRE	Benoît	Collaborateur mandataire judiciaire	1039 route d'Orléans
DAVIAUD	Christie	Gérante de Chambres d'Hôtes	Lieu-Dit « Le Gué du Roi »
CASSONNET	Guy	Retraité de la Banque	198 rue du Maréchal-Foch
BEAULIEU	Annik	Agricultrice	25 rue de la Perrière
CHEREAU	Joelle	Retraîtée Chef d'atelier logistique	21 ter rue du Hêtre
TELLIER	Thierry	Chargé de clientèle	4 rue de la Gare
DESSIAUME	Nicole	Retraîtée Responsable Logistique	1160 rue de la Plaine d'Azenne
BUBENHEIMER	Grégory	Chargé d'administration culturelle	129 chemin du Paradis
MARTIN	Brigitte	Préparatrice en pharmacie hospitalière	« Les Arrachis »
MONTIGNY	Laure	Exploitante agricole	1 rue des Hôtesses
DUPUIS	Nathalie	Aide-soignante	6 rue du Clos de Montreuil
FROMENTIN	Philippe	Retraité Télécommunications	24 rue du Village
DENEUFBOURG	Valérie	Viticultrice	28 rue du Village
LACHEUX	Agnès	Technicienne protection sociale	491 route de Mézières
BOURGOIN	Sébastien	Agriculteur	70 rue de Saint-André
HUME	Laurence	Fonctionnaire territoriale	97 rue de la Plaine d'Azenne
DURAND	Odile	Retraîtée de l'agriculture	1530 rue de la Plaine d'Azenne
BURAUULT	Catherine	Agricultrice	18 rue des Maisons-Rouges
MIROL	Jean-Louis	Artisan d'art	190 rue du Maréchal-Foch
BERCE	Sophie	Conjoint collaboratrice d'artisan	20 rue de Saint-André
MONTIGNY	Fabrice	Technicien de maintenance	20 rue du Hêtre

2) Catégorie des contribuables propriétaires de bois :

<i>Membres proposés :</i>		<i>Profession :</i>	<i>Adresse :</i>
de TRISTAN	Philippe	Conseil en gestion de Patrimoine	« L'Émérillon »
MATHEZ	Hugues	Avocat	« Le Mardereau »
GUERIN	André	Arboriculteur	334 rue de la Plaine d'Azenne
MONTIGNY	Jean	Agriculteur Retraité	386 rue de Saint-Fiacre 45370 MAREAU-AUX-PRES

3) Catégorie des contribuables domiciliés hors de la Commune de Cléry-Saint-André :

<i>Membres proposés :</i>		<i>Profession :</i>	<i>Adresse :</i>
LEGROUX	Jean	Agriculteur	409 rue Neuve 45370 MAREAU-AUX-PRES
DESMARESCAUX	Denis	Masseur-Kinésithérapeute	935 rue de Cormes 45580 SAINT-CYR-EN-VAL
HARNOIS	Patrick	Agriculteur	386 rue de St-Fiacre 45370 MAREAU-AUX-PRES
JAVOY	Anne-Marie	Agricultrice	299e de Villeneuve 45370 MAREAU-AUX-PRES

5 - Convention avec l'OGEC

Monsieur Bertrand HUTTEL, Adjoint au Maire chargé de l'Action Scolaire, informe que le Centre de Finances Publiques sollicite la formalisation d'une convention entre la Commune de Cléry-Saint-André et l'O.G.E.C. de Cléry-Saint-André (gestionnaire de l'école Notre-Dame), en vue de procéder au versement effectif de la subvention municipale de 39 634, 94 € votée par le précédent Conseil Municipal, le 1^{er} Février dernier.

Cette convention explique que cette subvention est versée par stricte égalité du financement accordé à l'école des Bergerêts, au bénéfice des 34 enfants clérycois scolarisés dans cette école, exclusion faite des enfants scolarisés en Très Petite Section (T.P.S.) c'est-à-dire accueilli à moins de trois ans.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

6 – Convention avec le Conseil Général du Loiret.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le Conseil Général du Loiret (Direction des Archives Départementales) lance une opération de numérisation de l'état civil et du cadastre napoléonien pour l'ensemble des communes du Loiret. L'objectif est de mettre en ligne ces documents sur le site internet des Archives Départementales, tant pour en assurer leur meilleure diffusion que pour protéger les documents originaux trop fréquemment consultés.

Pour cela, le Conseil Général nous propose de conventionner en vue de l'emprunt et de la numérisation des vingt planches de notre cadastre napoléonien et des six registres d'état civil de la période 1821-1840.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

7 – Vie des commissions municipales.

La Commission « Action Scolaire » s'est réunie le 17 Avril 2014 pour le projet « extension de l'école maternelle ». Mme HUME a été élue Vice-Présidente. Mme MOUZET a été élue Rapporteur. Elle se réunira à nouveau le 23 Mai 2014.

La Commission « Relations avec les Acteurs Economiques s'est réunie le 28 Avril 2014 pour les projets de commerces en centre-ville. M. LEFEBVRE a été élu Vice-Président. Mme LAVAL a été élue Rapporteur.

La Commission « Patrimoine et Culture » s'est réunie le 29 Avril 2014 pour le projet de travaux sur la face Nord de la Basilique Notre-Dame. Mme DESSIAUME a été élue Vice-Présidente. Mmes BURAUULT et DUPUIS ont été élues Rapporteurs.

La Commission « Embellissement et Ville Durable » s'est réunie le 30 Avril 2014, pour le projet d'embellissement du Clos Noah et du Jardin public de la Belle Autruche. M. TELLIER a été élu Vice-Président. Mmes DUPUIS et SAINTON ont été élues Rapporteurs.

La Commission « Action Sociale, Solidarité, Petite Enfance » s'est réunie le 6 Mai 2014 pour une présentation des actions sociales communales. Mme MARTIN a été élue Vice-Présidente. Mmes DUPUIS et SAINTON ont été élues Rapporteurs.

La Commission « Vie Associative et Jeunesse » s'est réunie le 6 Mai 2014 pour la préparation des prochaines festivités. Mme HUME a été élue Vice-Présidente. Mme THIERY a été élue Rapporteur.

La Commission « Finances » s'est réunie le 7 Mai 2014, pour l'examen du projet de décision modificative budgétaire. M. TELLIER a été élu Vice-Président. Mme DESSIAUME a été élue Rapporteur.

La Commission « Communication » s'est réunie le 7 mai 2014, pour engager une réflexion sur les différents supports de communication actuels de la Commune. Mme MOUZET a été élue Vice-Présidente. Mme HUBERT a été élue Rapporteur.

La Commission « Travaux Sécurité Circulation » se réunira le 28 Mai 2014.

La Commission « Urbanisme » se réunira en Juin 2014.

8 - Comptes-rendus de diverses réunions intercommunales.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une synthèse des différentes réunions intercommunales passées ou à venir, afin de favoriser l'information de tous sur l'actualité intercommunale.

- ***La Communauté de Communes du Val d'Ardoux (C.C.V.A.) :***

Le Conseil Communautaire d'installation s'est réuni le 17 Avril 2014, à Cléry-Saint-André, en présence de Mesdames Sylvie THIERY, Odile BOURGOIN, Catherine BURAUULT et de Messieurs Gérard CORGNAC, Claude BOISSAY, Daniel ZONCA. Monsieur Bertrand HAUCHECORNE (Maire de Mareau-aux-Prés) a été réélu Président et M. Claude BOISSAY a été réélu Premier Vice-Président.

Il se réunira à nouveau le 22 Mai 2014, à Cléry-Saint-André.

Une réunion d'information de l'ensemble des élus municipaux en vue de présenter les actions de la C.C.V.A. aura lieu le 5 Juin 2014, à 18 h. 30, à l'Espace Loire, à Cléry-Saint-André.

- ***Le Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de Cléry-Saint-André, Mareau-aux-Prés, Mézières-lez-Cléry et Les Muids de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin (C3M) :***

Le Comité Syndical d'installation s'est réuni le 24 Avril 2014, à Mézières-lez-Cléry, en présence de Mesdames Catherine BURAUULT, Nicole DESSIAUME, Nathalie DUPUIS, Messieurs Gérard CORGNAC, Alain DIET, Alain GRILLON, Jean-Pierre LEFEBVRE. Thierry TELLIER et Daniel ZONCA. Monsieur Alain GRILLON a été réélu Président. Monsieur Daniel ZONCA a été élu Vice-Président.

Le Bureau se réunira le 20 Mai 2014, à Mézières-lez-Cléry.

- ***Le Syndicat Intercommunal de Gestion de la Crèche Familiale Intercommunale des Marmousets (S.I.V.U. Crèche) :***

Le Comité Syndical d'installation s'est réuni le 15 Avril 2014, à Mareau-aux-Prés, en présence de Mesdames Nicole DESSIAUME, Nathalie DUPUIS, Marie HUBERT et Sylvie THIERY. M. Didier COURTOIS (Maire-Adjoint de Mareau-aux-Prés) a été réélu Président. Madame Sylvie THIERY a été élue Vice-Présidente.

- ***Le Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux pour l'Aménagement du Bassin de l'Ardoux (S.M.E.T.A.B.A.) :***

Le Comité Syndical d'installation se réunira le 14 Mai 2014, à Cléry-Saint-André.

- ***Le Syndicat InterCommunal d'Aménagement de la Loire et ses Affluents (S.I.C.A.L.A.) :***

Le Comité Syndical d'installation se réunit le 12 Mai 2014, à Ouvrouer-les-Champs, en présence de Monsieur Jean-Pierre LEFEBVRE.

- ***Le Syndicat Mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région de Beaugency (S.M.I.R.T.O.M.-R.B.) :***

Le Comité Syndical d'installation se réunira le 4 Juin 2014, à Beaugency.

- ***Le Syndicat Mixte du Pays Sologne Val Sud :***

Le Comité Syndical d'installation se réunira le 15 Mai 2014, à Neuvy-en-Sullias.

9 - Informations diverses.

Madame Sylvie THIERY, Adjointe au Maire chargée de la Ville Durable, informe le Conseil Municipal que le laboratoire missionné par le Conseil Général du Loiret a réalisé une analyse d'eau, le 14 Mars 2014, à la mairie. Ces prélèvements ont mis en évidence la bonne qualité de l'eau pour les paramètres conformes aux exigences de qualité définies au décret 89-3 modifié, relatif aux eaux destinées à la consommation humaine.

10 - Les prochaines réunions de Conseil Municipal devraient avoir lieu les lundi 16 Juin et 7 Juillet 2014, à 19 heures.

11 - Questions des membres du Conseil Municipal.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, Monsieur le Maire lève la séance à ...